

ÉDITO



SOMMAIRE













Chères Brillet-Pontines, Chers Brillet-Pontins,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le premier bulletin d'information communale du mandat, entièrement refondu pour l'occasion. Il témoigne du souhait de la nouvelle équipe, installée depuis le 25 mai dernier, d'améliorer la communication avec les habitants. Il sera complété par un site internet lui aussi rénové début 2021.

Difficile de ne pas évoquer la crise sanitaire et économique que nous vivons. Cette crise laissera certes des séquelles, mais elle nous a aussi fait prendre conscience de la qualité de vie que proposent nos communes rurales et de l'importance de nos commerces de proximité. Il ne faudra pas l'oublier. Le confinement nous a ramenés à l'essentiel, en questionnant notre rapport au travail, nos modes de consommation et nos rapports sociaux. Il a mis en lumière notre solidarité, et je félicite les initiatives individuelles et collectives qui ont vu le jour ces derniers mois sur notre commune (soutien entre voisins, solidarité entre commerçants, volontaires pour la distribution des masques…).

La municipalité doit donc plus que jamais accompagner vos initiatives, être elle-même force de proposition pour créer du collectif, du lien social et poursuivre les projets qui amélioreront l'attractivité de notre commune.

La solidarité nous vient aussi de notre agglomération, dans laquelle les élus Brillet-Pontins s'investissent. Je me suis engagé en tant que vice-président au sein de l'agglomération afin de contribuer, modestement, aux orientations qui seront prises, en ayant à l'esprit que l'agglomération doit être concrète, visible par tout à chacun au travers de l'exercice de ses politiques publiques.

L'équipe municipale a pris en main les dossiers en cours et engagé d'ores et déjà un ensemble d'actions, comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes. Les commissions sont en place. Elles sont actives. Elles réunissent les élus de la majorité comme de la minorité. Elles étudient, elles débattent, elles proposent. Elles s'ouvrent aux habitants à travers des commissions extra-municipales. Nous serons ainsi amenés dès 2021 à vous consulter sur une série de projets à réaliser dans les années à venir, dont la circulation du bourg et la fonderie.

En espérant que nous pourrons très bientôt reprendre les évènements et festivités qui nous lient, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe, une très bonne lecture.

Fabien Robin, Maire

Les finances de la commune

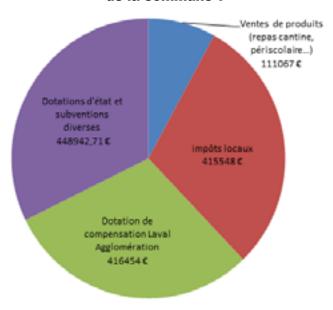
Du fait des élections et du confinement, le budget 2020 a été voté seulement le 29 juin avec une installation du nouveau conseil municipal le 25 mai. Ce budget est donc un budget de continuité, qui ne prévoit pas de nouvelles dépenses significatives en dehors de la garderie périscolaire engagée en 2019. Les taux d'impôts locaux restent eux aussi inchangés.

Le budget communal est composé :

- d'une section de fonctionnement : dépenses courantes (charges de personnel, entretien et maintenance du patrimoine et des espaces publics, fonctionnement des écoles...);
- d'une section d'investissement : opérations de travaux, d'équipements, de bâtiments, remboursement du capital des emprunts...

En 2020, le budget de fonctionnement s'élève à 2 025 613 € et le budget d'investissement est à 1 281 549 €

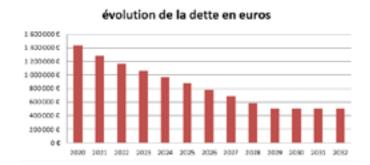
Quelles sont les principales recettes de la commune ?



L'évolution de la dette et les marges d'investissement à venir

Les investissements sont alimentés par l'autofinancement (grâce aux excédents du budget de fonctionnement), les subventions, ainsi que le recours à l'emprunt qui constitue notre dette.

L'endettement de Port-Brillet est satisfaisant. Cependant, notre capacité d'autofinancement est faible. Dans ces conditions, il est nécessaire d'attendre que la dette diminue avant de réinvestir et de réaliser de nouveaux emprunts. A défaut, il serait nécessaire d'augmenter considérablement les impôts locaux. La dette actuelle évolue au cours du mandat :



Le projet de garderie engendrera un nouvel emprunt de 130 000 € cette année, ce qui maintiendra la dette à son niveau actuel de 1,4 million d'euros.

La municipalité échelonnera les nouveaux projets (aménagement du bourg, rénovation de bâtiments et de la voirie, travaux sur la fonderie) de façon à conserver une dette et une fiscalité locale soutenables. La période de crise actuelle appelle également à la précaution quant aux recettes issues de l'état (compensation de la taxe d'habitation et autres dotations) et de Laval agglomération.

Actions entreprises depuis l'installation du nouveau conseil municipal le 25 mai



VIE **MUNICIPALE**

La nouvelle équipe municipale se présente avec les commissions dans lesquelles chacun s'est inscrit

FABIEN ROBIN



LAVAL AGGLO

MAIRE, PRÉSIDENT DES



- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME · FINANCES
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



VICE PRÉSIDENT EN CHARGE : • ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DÉCHETS ET RECYCLAGE

- TITULAIRE AUX ORGANISMES SUIVANTS :
- RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT • INSTANCES DU PERSONNEL
- SYNDICAT DE RIVIÈRE JAVO
- LAVAL TOURISME

LES ADJOINT(E)S



JEAN-LUC COMER VIE SOCIALE - VIE QUOTIDIENNE - SANTÉ

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME • VIE ASSOCIATIVE
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
- ACTIONS SOCIALES ET SANTÉ (LAVAL AGGLO)



MAGALI POUTEAU 2^{èME} ADJOINTE BÂTIMENTS - VOIRIE - RÉSEAU

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT (LAVAL AGGLO)



JEAN-CLAUDE RUBIN 3^{èME} ADJOINT COMMUNICATION - LOISIRS - CULTURE

- BÂTIMENTS VOIRIE RÉSEAUX
- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME • FINANCES
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- VIE ASSOCIATIVE • ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT
- CULTURE (LAVAL AGGLO)



NADINE GASTINEAU 4èME ADJOINTE ENFANCE - JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ
- ÇA COULE DE SOURCE (CCDS)
- CULTURE (LAVAL AGGLO)



VINCENT FOURNIER 5èME ADJOINT VIE ASSOCIATIVE

- BÂTIMENTS VOIRIE RÉSEAUX
- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ • ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT
- ÇA COULE DE SOURCE (CCDS)
- SPORT (LAVAL AGGLO)

LES CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX



FREDDY ALLUSSE

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- COMMUNICATION LOISIRS CULTURE
- ENFANCE JEUNESSE VIE SCOLAIRE VIE ASSOCIATIVE
- ÉCONOMIE, TOURISME (LAVAL AGGLO)



MARYLÈNE BOUVIER

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- VIE ASSOCIATIVE • VIE SOCIALE - VIE QUOTIDIENNE - SANTÉ
- ENFANCE JEUNESSE VIE SCOLAIRE
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT
- ÇA COULE DE SOURCE (CCDS)
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



LUDIVINE BRANEYRE

• COMMUNICATION - LOISIRS - CULTURE

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME • ENFANCE - JEUNESSE - VIE SCOLAIRE
- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ
- VIE ASSOCIATIVE

VIE **MUNICIPALE**



EMMANUEL DESCOL

- COMMUNICATION LOISIRS CULTURE
- CONSEILLER À LA DÉFENSE





BÉRANGÈRE DUVAL

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ • ENFANCE - JEUNESSE - VIE SCOLAIRE
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



BOUCHERA LAMRHARI

- COMMUNICATION LOISIRS- CULTURE

- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ • ENFANCE - JEUNESSE - VIE SCOLAIR
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
- RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUP, INNOVATION (LAVAL AGGLO)





YVAN LEFEVRE

- BÂTIMENTS VOIRIE RÉSEAUX
- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- VIE ASSOCIATIVE
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT



CHRISTÈLE MASSICOT

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- VIE ASSOCIATIVE
- ENFANCE JEUNESSE VIE SCOLAIRE
- ÇA COULE DE SOURCE (CCDS)





MATHIEU PIRON

- BÂTIMENTS VOIRIE RÉSEAUX
- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- VIE ASSOCIATIVE
- RESSOURCES (LAVAL AGGLO)



VIRGINIE RABAUX

- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ
- ENFANCE JEUNESSE VIE SCOLAIRE





BEATRICE QUINTON

- COMMUNICATION LOISIRS CULTURE
- VIE SOCIALE VIE QUOTIDIENNE SANTÉ • CIRCULATION - AMÉNAGEMENT - URBANISME
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT
- MOBILITÉ (LAVAL AGGLO)



SYLVAIN ROCHER

- CIRCULATION AMÉNAGEMENT URBANISME FINANCES
- APPEL D' OFFRES MARCHÉS PUBLICS
- · VIE ASSOCIATIVE
- ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT



NADÈGE TRIQUET - BLIN

- COMMUNICATION LOISIRS CULTURE
- ÉCONOMIE, TOURISME (LAVAL AGGLO)

PORT-BRILLET EN TRAVAUX

Bâtiment périscolaire

Une plus value pour les écoles et le centre de loisirs

La rue des Écoles n'est pas forcément empruntée régulièrement par vous tous, mais vous avez certainement remarqué le chantier de la future garderie périscolaire.

C'est un chantier qui dure mais le confinement est passé par là ce qui a valu 2 mois de retard. Puis les congés d'été sont arrivés. Et même si cette période estivale était intégrée dans les plannings, elle a accentué malgré tout l'impression de durée.

La fin des travaux initialement prévue pour la rentrée scolaire 2020-2021 se trouve donc reportée. Nous comptons sur une mise à disposition du bâtiment en fin d'année.

La pose de la charpente à la mi-juillet a constitué une reprise visible des travaux. Et maintenant, nous entrons dans les activités de second œuvre avant la phase de l'aménagement intérieur.

Les entreprises retenues

Gros œuvre: EURL Baslé, Port-Brillet (53) VRD – aménagements des abords: Séché TP, Le Bourgneuf la Forêt (53) Charpente – bardage: SARL Lamy, Gennes sur Seiche (35)

Couverture: SARL Raison, Gennes sur

Seiche (35)

Menuiseries extérieures - Serrurerie : SAS

Baron, Changé (53)

Menuiseries intérieures bois : Menuiserie

Pelé, Ernée (53)

Cloisons - doublages isolation : EURL

AMD

Carrelage - faïence : SARL Brel,

Lécousse (35)

Peinture – revêtements de sols souples :

SAS GERAULT, Saint Berthevin (53) **Electricité – chauffage :** SAS Lecoules,

Changé (53)

Plomberie - sanitaires - Ventilation : SAS

Lecoules, Changé (53)

Photovoltaïque : SARL Inno-Watt

Énergies, Argentré (53)

Le projet a été initié et débuté par la mandature précédente. L'idée



avait germé du fait de locaux exigus notamment le défaut de préau et la volonté de proposer des salles confortables en particulier sur le plan thermique. Les premières études entamées par le CAUE (Conseil d'Architecture en Urbanisme Environnement) remontent à 2017 et c'est l'hypothèse d'un bâtiment pivot entre l'école maternelle et le foyer de Ça Coule De Source qui a été retenue. Dans ses intentions, l'architecte, le cabinet Leblanc de Changé, insiste sur «le rôle d'articulation entre l'école et le foyer des jeunes et l'occasion de transformer l'image du site en lui apportant une image plus actuelle».

L'apport en énergie solaire par les panneaux photovoltaïques y contribue et mise sur l'exemplarité auprès des enfants et de la population en général.

Une fois le projet démarré, en tant que nouvelle municipalité, on se doit de le mettre en oeuvre. Désormais le chantier est suivi par Magali Pouteau, adjointe en charge des bâtiments et voirie. Elle positive sur le chantier : «Comme toute construction, nous avons rencontré quelques difficultés que les réunions de chantier hebdomadaires sont censées aplanir».

Ainsi nous pourrons accueillir dans de bonnes conditions les enfants lors de la garderie du matin et du soir ainsi que les jeunes de l'association Ca Coule de Source.

Il y aura 2 pièces ce qui permettra de séparer les enfants de l'école primaire de ceux de l'école maternelle.

Bien entendu, le contribuable a envie de savoir ce que cela nous coûte. Le coût total du projet estimé est de 425 134 € HT, sachant que la commune récupère la majorité de la TVA

Le financement s'établit comme suit en termes de subventions :

DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	125 000€
Contrat régional de ruralité	15 025€
CAF (Caisse d'Allocation Familiale au titre de soutien aux familles)	45 000€
Conseil Régional	33 150€

Le reste sera couvert par les emprunts et l'auto - financement.



Chantier argent de poche

Cet été ont été effectués des travaux de marquage dans la cour d'école au Chat Perché (marelle, terrain de jeux, etc) et une aide logistique a été apportée à l'école maternelle de la Souris Verte dans les travaux de remise en place d'été. 4 jeunes du 20 au 24 juillet et 3 autres ont pris la relève du 27 au 31 juillet.

Les critères pour faire partie du dispositif sont simples : être âgé de 16 ans le jour du démarrage du chantier jusqu'à la veille de ses 18 ans, habiter dans le secteur de Laval Agglo et remplir un dossier d inscription. (disponible en Mairie) 6 semaines avant le début du chantier.

La rémunération est de 15 euros par demi-journée. Une attestation de chantier est remise à la fin des travaux.

Cette opération se déroule pendant les petites vacances scolaires à raison de 4 demi-journées et pendant les grandes vacances scolaires à raison de 5 demi-journées soit le matin soit l'après midi.

La finalité de ces petits chantiers est de participer à l'amélioration du cadre de vie.

Ils doivent autant que possible revêtir un caractère éducatif et formateur pour les jeunes dans une démarche citoyenne. N'oublions pas que le dispositif s'appelle argent de poche et que ces jeunes seront heureux de disposer de quelques billets dans leur poche.

Les activités ne doivent pas entrer en concurrence avec les activités du secteur marchand et n'exigent pas de technicité particulière. L'encadrement se fait soit par les agents techniques, les bénévoles des associations ou les animateurs jeunesse.

Toutes ces modalités ont été définies par Laval Agglo qui gère et règle cette opération.

Du 20 au 24 juillet : Dorinda Sourdin, Fleur Bouvier, Eva Lafarge et Bonnie Landais

Du 27 au 31 juillet : Dorinda Aurrière, Manon Vetier et Gaetan Guillet



Fabrice Cormier agent technique a assuré l'encadrement pendant ces quinze jours. Merci à Fabrice pour son implication dans l'accueil des adolescents (es). Excellente qualité de travail effectué dans une bonne ambiance, excellent retour de la part des jeunes.

PORT-BRILLET EN TRAVAUX

Installation de la fibre à Port-Brillet

En 2021, tous les Brillet-Pontins seront raccordables

Le Conseil départemental a fait le choix de s'engager afin de rendre accessible la fibre optique pour tous les habitants, la volonté affichée étant de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce projet se déroulera sur 4 ans et devra couvrir 100% des logements.

Quelques chiffres relatifs à ce déploiement : 232 communes concernées ; 13200 kilomètres de fibres à déployer; 322 armoires de rue à installer; 17403 logements estimés à raccorder.

Toutefois ce projet nécessite quelques contraintes inhérentes à son implantation notamment quand la fibre optique ne peut être tirée dans les gaines souterraines. Trois secteurs sont particulièrement impactés : l'installation de poteaux sur les trottoirs, l'élagage des haies pour sécuriser les lignes et la mise en place d'une qualité d'adressage afin de limiter toute erreur aux installateurs.

Ainsi, 34 poteaux ont dû être instalés, les structures existantes ne pouvant supporter un poids supplémentaire.

Les poteaux portent préjudice aux paysages et ne font que renforcer la nécessité de programmer les enfouissements de réseaux.

Par ailleurs, quelques habitants ont dû supporter le coût d'un élagage.

La fibre bouscule l'adressage

Enfin, l'appellation des rues et surtout des chemins ainsi que leur numérotation doit être normalisée. En conséquence, certains numéros dans quelques rues et l'emplacement de certaines plaques devront être modifiés. Un courrier sera alors adressé à chaque personne concernée avec notification du nouveau libellé d'adresse. Un guide sera joint à ce courrier sous la forme d'un mode d'emploi pour vous accompagner dans votre démarche d'information auprès de vos correspondants.

Bien que les quelques modifications d'adressage soient entreprises à l'occasion du déploiement de la fibre optique, il s'agit en fait d'une opération plus large visant à faciliter et optimiser l'accès et la localisation des clients pour les fournisseurs et les opérateurs de service (eau, électricité, soins à domicile, etc) et d'une manière générale améliorer les relations avec les différents acteurs du territoire.

Donc la fibre optique n'aura été que le prétexte pour accélérer cette normalisation des adresses.

PORT-BRILLET EN TRAVAUX

Éclairage Parc de la mairie

En hiver, de nombreuses plaintes venaient régulièrement en mairie à propos des défauts d'éclairage du parc Augeard. Le problème ne tenait pas simplement au parc en lui-même mais à l'accès et la sortie de la mairie et de la salle socioculturelle (Paul Garry et médiathèque). Désormais un système à détection à partir des entrées et des bâtiments occupés éclairera les usagers.

En outre, trois nouveaux lampadaires amélioreront la visibilité de nuit. Il s'agit d'un projet initié sous l'ancien mandat et repris et complété par la nouvelle municipalité. L'entreprise retenue pour les travaux est Elitel. Le financement est assuré à 60% par Territoire Énergie Mayenne, 20 % par la DETR. Reste à charge de la mairie 20 % des travaux.

NOS SERVICES PUBLICS

La médiathèque recrute des bénévoles

Si vous recherchez à vous rendre utile et disposez de seulement quelques heures par mois, que vous soyez un accro de la lecture ou un lecteur occasionnel, votre service sera apprécié.

Ce bénévolat peut s'exercer de plusieurs manières : prêt ou retour de livres sur ordinateur ou sur papier, si l'ordinateur n'est pas votre outil habituel. Votre aide peut aussi porter sur la remise en rayon ou la couverture des livres neufs qui viennent d'être achetés. Il y aura aussi des besoins pour accompagner les petits lors des séances spécifiques aux enfants.

Si vous êtes un fan des livres ou que

vous aimez donner des conseils, vous pourrez en plus guider les emprunteurs dans leur choix pour eux, pour leurs enfants

Sachez par ailleurs, que la médiathèque ne prête pas seulement des livres mais aussi des magazines, des CD et des jeux vidéo.



Si vous hésitez encore ou voulez en savoir plus venez rencontrer des bénévoles ou l'agent de la médiathèque de la commune aux heures d'ouverture.

En raison de la pandémie et du manque d'effectif qui en découle, les plages d'ouverture ont été réduites.

Pour l'instant et jusqu'à nouvelle information, les horaires s'établissent ainsi :

les lundis : de 17h à 19h les mercredis : de 10h à 12h les samedis : de 10h à 12h Gratuit et ouvert à tous Tél : 02 43 01 89 22

Covid 19 et les salles à Port-Brillet

Après une pause liée à la situation sanitaire, les demandes de salle pour location ou pour des événements associatifs ont repris. La vie doit continuer mais la menace covid appelle des précautions. La mairie propose les salles, en imposant de réduire le taux d'occupation à 50 % afin de permettre le respect des distances préconisées et des autres gestes barrières.

Ainsi donc:

- La salle de la Madeleine dont la jauge habituelle est de 200 personnes accueille désormais un maximum de 100 personnes.
- La petite salle de la Madeleine (habituellement 30) est réduite à 15.
- La salle Paul Garry (jauge habituelle de 50) ne pourra accueillir que 25 personnes.

- La salle du stade, prévue pour 30 personnes, est réduite à 15.
- Pour les salles accueillant les associations sportives, une charte d'engagement au respect des règles sanitaires a été signée. Les douches et vestiaires restent fermés, sauf pour les compétitions.

En vertu de l'arrêté préfectoral du 1er août 2020, le port du masque dans les rues de Port-Brillet et à plus forte raison dans les lieux publics clos reste une obligation même si la situation sanitaire s'est améliorée en Mayenne et même si cette règle est plus sévère que dans d'autres territoires.

(Sous réserve de l'évolution sanitaire)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS s'est ré-installé le 2 juillet dernier. Pour rappel, le conseil d'administration du CCAS est constitué de 9 membres : un président (le maire, de plein droit), 4 élus et 4 personnes issues de la société civile qui sont :

- Violaine Travers représentante d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
- Odile Lepec représentante des associations familiales, sur proposition de l'Union Départementale des associations familiales (UDAF).
- Pierre Bouttier au noms des associations de gérontologie.
- Emmanuel Gerboin, directeur de Robida, membre qualifié pour représenter les personnes handicapées.

Le CCAS a pris la décision de ne pas organiser pour cette année le traditionnel repas des aînés en raison de l'incertitude relative aux conditions sanitaires. Pour pallier cette décision, une offre de substitution sera étudiée et une visite sera effectuée auprès des plus de 75 ans.

La distribution se fera chez l'habitant par les membres du CCAS et du Conseil Municipal, autour du 15 novembre. Un nouveau rendez-vous pour ce repas sera programmé au printemps 2021.

NOS SERVICES PUBLICS

Les écoliers à l'heure du COVID

A la maison puis retour à l'école.

Un rappel des décisions et des événements intégrant les points de vue et les expressions des enfants qui ont vécu cette période d'inquiétudes.

Le jeudi 12 mars, les enfants ont appris qu'ils ne reviendraient pas le lundi suivant à l'école. Chouette! Des vacances? Non, les enfants, un méchant virus, nous oblige à nous confiner dans nos maisons! Plus de sorties, de sport, d'anniversaires chez les copains copines, ou de visites à papy mamie...

Alors, la Grande Évasion, c'est internet! Enfin, quand les leçons sont faites, car dorénavant, c'est école à la maison, à distance quoi... Merci COVID 19! Tu aurais pu t'appeler au moins COVID 20 pour coller à l'époque! On est en 2020! 19, c'est dépassé! Nul ce COVID!

Et plus de 2 mois se sont écoulés ainsi pour les familles, hormis pour les enfants de personnel prioritaire accueillis à l'école maternelle.

Enfin, la reprise est annoncée pour le 2 juin ! Entre protocole sanitaire compliqué, questionnaire aux parents concernant la fréquentation de l'école, stress des équipes éducatives et du personnel municipal, des parents qui reprennent le travail et l'installation toute récente de la municipalité, la tâche est ardue, notamment pour la commission vie scolaire.

Suite aux réponses des parents, et après réunion de la commission vie scolaire, la municipalité décide de proposer un « accueil journée » aux enfants dont les 2 parents travaillent. En clair, leurs enfants sont scolarisés 2 jours (protocole Éducation Nationale) et les 2 autres jours, ils sont accueillis par les services de la mairie. Ce choix a été fait afin de faciliter le retour au travail des familles.

Il a représenté un effort financier et d'organisation pour la commune, avec un minimum de délai pour la mise en place (recrutement, formation, préparation



des ateliers pour les enfants, coordination avec les écoles et le périscolaire). Ce qui explique que tout ceci n'a été effectif qu'une semaine après la reprise du 2 juin. Ainsi, 3 animateurs formés en partenariat avec Ça Coule De Source ont été recrutés à temps plein dans le cadre d'un dispositif 2S2C (Sport et Santé; Civisme et Culture) proposé aux communes par l'État afin d'accueillir les enfants hors temps scolaire. Les frais sont à la charge de la municipalité, enpartie remboursés par l'État.

D'après le sondage, les parents étaient intéressés par ce dispositif, cependant la fréquentation a été moindre que prévue. Peut-être aussi y a-t-il eu confusion entre la « garderie journée » et celle du matin et du soir ? Certains parents s'étaient organisés autrement. Une semaine plus tard, l'État a décidé une reprise des élèves sur 4 jours.

Un point positif est à souligner : le midi, avant et après la cantine, les animateurs ont organisé des activités qui ont beaucoup plu aux enfants, d'autant plus qu'il faisait beau! Ceci a permis également de soulager le personnel de l'école, déjà bien occupé par toutes les mesures d'hygiène fastidieuses liées au COVID, enfin à Cocovirus, comme disent les enfants!

Si le retour à l'école en juin a suscité beaucoup d'inquiétudes, il n'en n'a pas moins été apprécié par les enfants ! Enfin, sortir de chez soi, retrouver les copains et copines, et tous les adultes de l'école...bref, la vie quoi ! Gageons que les efforts de chacun ont permis ces chaleureuses retrouvailles !

Aujourd'hui, la rentrée de septembre s'est déroulée avec un protocole allégé et donc la sérénité prévaut pour le personnel enseignant, le personnel d'accompagnant et les parents. Une heureuse hausse des effectifs met cependant la cantine sous pression.



VIE ÉCONOMIQUE

Excusif se fait une beauté et devient Avenue 73

Pendant l'été, le salon Exclusif a fait peau neuve pour devenir Avenue73 Port Brillet! Même équipe, mêmes produits et même ambiance!



Un changement d'enseigne qui s'accompagne tout de même de nouveautés avec, entre autres, la mise à disposition d'une application mobile 100% gratuite pour les clients (application Moncoiffeur.fr) et d'un service de réservation en ligne!

Toutes les nouveautés sont à découvrir sur www.avenue73.com.

Deux étoiles dans le ciel du Brillet-Pontin

Afin de ne pas trop pénaliser les clients par une taxe de séjour trop lourde, l'hôtel du Brillet-Pontin a demandé son classement. C'est ainsi que 2 étoiles sont apparues sur le fronton de l'hôtel. Cette taxe de séjour est demandée par Laval-Agglo comme dans beaucoup de villes ou groupements de communes. Elle est censée faire participer les touristes au surcoût occasionné par leur présence sur le territoire et financer par ailleurs les institutions touristiques.



Remarquons surtout que le Brillet-Pontin a su développer des solutions alternatives pendant le confinement pour continuer son service auprès des clients avec des repas à emporter. Aujourd'hui les affaires reprennent mais le restaurant reste dans la crainte d'annulations de réservations.

Un espace commercial disponible

L'auto-école a mis fin à ses activités. Le local communal se retrouve disponible pour une nouvelle activité commerciale. En attendant une solution permanente, l'espace peut être mis à disposition pour une boutique éphémère notamment à l'approche des fêtes de fin d'année.

Ancienne poste

Le bureau de poste s'est transformé en agence postale installée désormais dans les locaux de la mairie. Le local rue de la Mairie méritait d'être valorisé pour accueillir un nouveau commerçant. La convention qui permet la séparation des locaux et des activités a été signée entre la Poste et la Mairie. L'activité bureautique de Mr Lafarge est pressentie dans cet espace. La mairie réalise actuellement des travaux en vue de cette installation.



Votre 8 à huit

Saluons son engagement pour assurer la poursuite du service, difficile pendant le confinement alors que le risque était présent et mal connu. Le service à domicile (livraison et plats à emporter) a été apprécié par de nombreux Brillet-Pontins. La nouveauté : mise a disponibilité de produits vrac.



Les commerçants se mobilisent, les Brillet-Pontins solidaires

Beaucoup de Brillet-Pontins ont été sensibles à l'initiative de Chantal Colas du Tabac-presse qui avec 3 autres commerces (la boulangerie le Florentin, la pharmacie Hervé et le 8 à Huit) s'est lancée dans une opération de solidarité. 1000 masques ont été achetés en vue de leur revente au profit des établissements les plus touchés par leur fermeture au temps du covid : Avenue 73, Ambiance Coiffure, Sous le Cerisier, Gaëlle Optique, Éternelle Beauté, Le Saint-Eloi et le Brillet-Pontin.

INTERCOMMUNALITÉ



Notre agglomération regroupe 34 communes pour 117 000 habitants, depuis l'intégration du Pays de Loiron au 1er janvier 2019. La finalité de l'intercommunalité : permettre aux communes de s'associer et de mutualiser leurs moyens afin de mener à bien des projets qu'elles ne pourraient porter seules, favoriser un maillage harmonieux et un aménagement pertinent du territoire, renforcer son dynamisme et son attractivité.

Le projet de territoire sera réécrit en ce début de mandat, avec quatre défis à relever soulignés par son président Florian Bercault :

- La relance économique et les transitions ;
- La réponse collective aux défis climatiques et environnementaux ;
- Le développement équilibré de nos territoires ;
- La démocratisation de l'Agglomération.



Laval agglo et ses 34 communes:

- Ahuillé
- Argentré
- Beaulieu-sur-Oudon
- · Bonchamp-lès-Laval
- Le Bourgneuf-la-Forêt
- La Brûlatte
- · Châlons-du-Maine
- Changé
- · La Chapelle-Anthenaise
- Entrammes
- · Le Genest-Saint-Isle
- La Gravelle
- L'Huisserie
- · Launay-Villiers
- Loiron-Ruillé
- Louverné
- Louvigné
- Montigné-le-Brillant
- Nuillé-sur-Vicoin
- Parné-sur-Roc

- Saint-Cyr-le-Gravelais
- Saint-Germain-le-Fouilloux
- · Saint-Jean-sur-Mayenne
- Saint-Pierre-la-Cour
- · Soulgé-sur-Ouette

Conscients des enjeux de l'intercommunalité, les élus de Port-Brillet seront présents dans 7 des 8 commissions permanentes de Laval-Agglo afin de contribuer à ce que les moyens humains, techniques et financiers de l'agglomération servent l'ensemble du territoire, y compris nos communes de seconde couronne.

Nous faisons appel aux conseils et à l'expertise de ses services pour nos projets communaux, comme le renouvellement de notre site web dernièrement.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La rénovation énergétique

La mairie informe et communique les adresses

Soutien aux travaux de rénovation énergétique, lutte contre les passoires thermiques, accompagnement des ménages... Le Gouvernement a dévoilé le 3 septembre dernier son plan, avec des évolutions importantes pour l'habitat. Tour d'horizon des principaux changements.

MAPRIMERÉNOV

MaPrimeRénov', c'est l'aide de l'État aux ménages qui veulent faire des travaux de rénovation énergétique pour leur logement. C'est une aide juste, simple et bénéfique pour la planète. Elle est calculée en fonction des revenus des ménages d'une part et des économies d'énergie et de la production de chaleur permises par les travaux d'autre part. Le montant de l'aide est connu avant de démarrer les travaux, et l'aide est versée à la fin des travaux. Depuis sa création, plus de 85 000 ménages ont demandé MaPrimeRénov', et plus de 55 000 ont déjà fait l'objet d'un accord.

Nouvelles dispositions à partir de janvier 2021

- Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes,
 MaPrimeRénov' sera accessible à tous les propriétaires occupants,
 sans conditions de revenus;
- Les propriétaires bailleurs pourront aussi bénéficier de MaPrimeRénov' afin d'encourager la rénovation énergétique des logements du parc locatif privé.

Le Plan de relance souhaite encourager les ménages qui combinent plusieurs travaux et permettent ainsi d'augmenter davantage l'efficacité énergétique du logement et son confort thermique. Un nouveau forfait MaPrimeRénov' permettra donc de financer une rénovation globale de manière avantageuse.

Par ailleurs, lorsque les travaux permettent de sortir le logement du statut de passoire énergétique (étiquette énergie F ou G), les ménages pourront obtenir un bonus.

SOLIHA

Il s'agit d'une association qui vise à mieux répondre aux besoins de logement et vous conduit vers des aides qui s'inscrivent dans le cadre du programme Habiter Mieux mis en œuvre par l'Agence et décliné localement par les associations SOLIHA. Depuis 2018, deux types d'offre sont proposées: l'offre Sérénité et l'offre MaPrimeRénov.

Contacter :
Maison de PaysLa Chapelle du chêne
53320 Loiron
Tél : 02 43 02 19 31
msap@agglo-laval.fr

Pour vos questions contacter:

ANAH Laval
Cité administrative
Rue Mac-Donald BP
23009
53063 Laval Cedex 9
Tél: 02 43 67 88 47
www.anah.fr
www.maprimerenov.
gouv.fr

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Le certificat d'économies d'énergie est matérialisé par une prime, un prêt bonifié ou encore un diagnostic énergétique réalisé par le fournisseur d'énergie.

Ce sont les économies d'énergie effectuées par tous les consommateurs d'énergie (les ménages, les territoires, les professionnels) notamment par le biais de travaux d'amélioration d'efficacité énergétique. Que vous soyez propriétaires ou locataires, peu importe le statut et le type de logement (résidence principale ou secondaire), tout le monde y a droit.

Pour acquérir des CEE, il est nécessaire de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou tout autre action visant l'amélioration de l'efficacité énergétique de son habitat. Une large palette de travaux (près de 200) rentre dans ce dispositif : isolation (murs, toits, fenêtres ...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), système de ventilation, production d'eau chaude.

En plus de l'objectif de performance énergétique, ces travaux doivent être réalisés par des artisans labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Pour trouver un professionnel à proximité de son logement, il est possible de faire une recherche à partir du site ci dessous :

www.faire.fr/trouvez-un-professionnel

Gestion des espaces verts

Le zéro phyto fait son chemin dans les allées de notre cimetière!

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, à l'exception des cimetières et des terrains de foot. Cette même loi s'applique aux particuliers depuis le 1er janvier 2019.

Même si la loi n'interdit pas strictement les désherbants dans les cimetières, beaucoup de communes les ont déjà supprimés, afin de contribuer à la protection de la biodiversité et de notre santé. Les produits phytosanitaires rejoignent les eaux de ruissellement et les nappes phréatiques. N'oublions pas qu'à Port-Brillet, nous buvons l'eau captée dans l'étang des Forges...qui reçoit la majorité des eaux de ruissellement du bourg.

Ainsi, la municipalité a demandé aux agents techniques de tester de nouvelles méthodes d'entretien du cimetière, sans phyto. Cela bousculera certainement l'image que chacun a du cimetière et nécessitera des ajustements pour concilier propreté du cimetière et respect de l'environnement.



Cours Baby GRS le mercredi de 4 à 6 ans De 14h15 à 15h

GRS Poussines le mercredi à partir de 6 ans De 15h à 17h

GRS Jeunesses et Aînées le mercredi (10 ans et +) De 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 Gymnase Gervais Gasdon PORT-BRILLET

Contact : sclgrs53@gmail.com Sabrina Garreau : 06 46 63 12 88 (secrétaire) Laetitia Maugan : 06 76 12 35 90 (entraîneur)



SCL Cyclo VTT

Le SCL Cyclo VTT vous attend tous les dimanches matins pour des sorties VTT et cyclo sur route.

Les sorties se font autour de Port-Brillet et des communes aux alentours. Le club s'adapte aux différents niveaux et les sorties se font groupées

dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact sur la commune: Vincent, tél: 06 72 32 72 14 sclportbrilletvelo@gmail.com



SCL CAPB

Le SCL CAPB est une section du SCL de Port-Brillet, son but est la promotion et la pratique de la course à pied en loisir. Le stade, la forêt, les chemins, les routes, les étangs, autant d'endroits et de raison pour se retrouver, courir et se faire plaisir ensemble.



Les entraînements ont lieu : le mardi et jeudi à 19h00 le dimanche matin 9h00 départ de la place de la gare.

Et nous remercions nos partenaires pour leur engagement au sein de notre Association.

> Contact : sclcapb@gmail.com Tél : 06 82 12 25 11

LES FONDEURS



L'association des anciens salariés et retraités de PEBECO assurent la location et la gestion de la salle des Fondeurs. La salle est ouverte à tous, toute l'année.

En outre une journée festive est organisée en septembre. En janvier, galette des rois et en avril un loto.

Président : René Roulette 02 43 68 83 03 Trésorier : Gérard Gougeon 02 43 68 80 82 (à contacter pour la réservation de salle)

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

SCL YOGA

Le yoga s'adresse à tout public qui recherche un mieux être physique et/ ou mental par une pratique régulière dans le respect des capacités de chacun.

Cette pratique présente à Port-Brillet depuis 1986 est conduite par 2 professeurs.

Chaque adhérent bénéficie de 40 heures de cours réparties en 32 cours de 1 heure 15 sur l'année scolaire (Pas de cours pendant les vacances scolaires).

Marc GANDONNIERE propose ses cours le soir :

Salle de la motricité de la Souris Verte :

Le lundi ou mardi à 19h (selon calendrier)

Salle Paul Garry : le mercredi à 20h

David PAVIET propose ses cours le matin :

Salle Paul Garry à 9h15 ou 10h45



Penser à prévoir une tenue confortable, un tapis et une couverture pour la relaxation.

Il est possible de profiter d'une séance gratuite, merci de prévenir avant en raison des règles sanitaires.

Les cours ont repris le 14 septembre 2020.

Pour toute inscription se munir d'un certificat médical.

Renseignements auprès de : Annick TONNELLIER, présidente Tél : 06 38 91 33 64

Les cours se feront avec respect des recommandations selon les normes sanitaires.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Retraite sportive du Pays de Loiron

Le club de la retraite sportive du Pays de Loiron est une association qui s'adresse aux seniors de plus de 50 ans et qui leur propose des activités variées en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes sans esprit de compétition :

Pour tous renseignements contactez : Yves PARC 16 rue Jean Quantin à Port-Brillet

Tél: 02 43 68 84 47 ou 06 80 40 91 13 web: https://www.retraite-sportive-pays-loiron.fr

Nos objectifs:

- Éviter l'isolement des seniors en favorisant les rencontres avec des participants d'âges similaires.
- Favoriser le passage parfois difficile d'une activité professionnelle, à une retraite où l'on peut se sentir utile pour soi-même et pour les autres.
- Favoriser le maintien en forme en donnant à nos adhérents la possibilité d'avoir une retraite active ce qui évite ou retarde la dépendance.
- La pratique d'activités physiques et sportives bien choisies, peut aider à conserver la santé quand on est bien dans son corps, on est mieux dans sa tête.

Nos activités sont encadrées par des animateurs qui ont reçu une formation à cet effet. Même si vous n'avez pas pratiqué auparavant d'activités sportives, il n'est jamais trop tard.

Nos Activités

Lundi:

10h00-11h30 : SMS (Séance Multi-activités Séniors) salle Pierre Bouin (stade).

14h00-18h00 : Pétanque (stade) ou l'hiver palets (salle des Fondeurs)

Port-Brillet

16h00-18h00 : Ping-pong (salle de la

Madeleine) Port-Brillet

Mardi:

9h20 : Départ marche nordique, place de la gare Port-Brillet

13h30 : Départ covoiturage place de

la gare Port-Brillet pour une randonnée loisir (au rythme promenade, environ 6 à 8,5 km) ou 14h00 sur le lieu de la randonnée

Jeudi:

13h20 : Covoiturage place de la gare à Port-Brillet pour une Grande randonnée (10-12 km) ou 14h00 sur le lieu de la randonnée.

14h00-18h00 : Pétanque (stade de football à Port-Brillet ou jeux de carte salle Pierre Bouin du stade

Vendredi:

16h30 -18h30 : Activités dansées (salle de la Madeleine)

Samedi:

8h00-10h00 : Tennis (gymnase de Port-Brillet)

Les Palmeurs du Moulin Neuf

Notre association est affiliée au SCL et les entraînements sont 1 à 2 fois par semaine de mai à fin septembre-début octobre selon les températures de l'eau. Nous proposons de la nage avec palmes et du fitpalme. Ces disciplines conviennent à tout le monde, homme ou femme, à partir de 16 ans. Nous profitons d'un paysage exceptionnel sur l'étang du Moulin Neuf. Une séance d'essai est possible, il suffit de prendre contact quelques

Contact : Sylvie FOCQUET Présidente du club PMN tél : 06 13 07 11 68

jours avant pour le prêt du matériel.

« Ça coule de source »

L'association propose un accueil de loisirs 3/10 ans les mercredis et les vacances scolaires (8h50-12h et 13h30-17h30). Un service de garderie est assuré par les mairies de 7h à 8h50 et de 17h30 à 19h ainsi qu'un service de restauration de 12h à 13h30. Possibilité d'inscrire son enfant à la journée ou à la demi-journée.

Les enfants de 3-6 ans sont accueillis dans les locaux de la garderie de La Brûlatte et les enfants de 7-10 ans à l'école du Chat Perché. Une navette est mise en place matin et soir.

L'association propose également un espace jeunes 11-17 ans ouvert les mercredis après midi, les vendredis soirs, les samedis et pendant les vacances scolaires.

De plus, des animations locales sont organisées à l'année, comme le rallye pédestre familial, des ateliers théâtre, des soirées conviviales. L'association propose également des actions parentalité : des conférences/débats et un Café-parents (espace de parole et ateliers).

Des permanences d'inscriptions sont mises en place, en période scolaire, les mardis soir de 17h à 19h, les mercredis de 10h à 12h et les vendredis soir de 17h à 18h dans les locaux de l'association, et certains vendredis à la garderie de La Brûlatte de 16h30 à 17h30.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association au :

3 rue des écoles 53410 Port-Brillet tél :02.43.68.12.71

mail: cacouledesource.animation@wanadoo.fr

web: www.associationcacouledesource.com

SCL Pétanque

Les entraînements ont lieu :

Le mardi et jeudi de 18h30 à 20h30, samedi de 9h00 à 12h00 et de 10h00 à 11h00 perfectionnement pour les enfants.

Contact:

Président : Jérôme Bouvier sclpetanqueportbrillet@gmail.com

Tél: 07.80.43.10.75

SCL Foot et Pétanque organisent :

Une soirée repas à emporter : Samedi 14 Novembre 2020

Renseignement et réservation : avant le 31 Octobre 2020 06.23.27.90.86 ou 07.80.43.10.75



L'ADMR, toujours à vos côtés!

Accompagner les personnes âgées (aide à la personne, entretien du cadre de vie...), les personnes en situation de handicap, garder les enfants, entretenir votre maison, telles sont les missions de l'ADMR de votre commune.

L'épidémie de Covid-19 n'a pas empêché nos salariés de continuer à veiller sur ceux qui en avaient le plus besoin. Nos équipes ont su s'adapter à la situation dans le respect des règles sanitaires.

Depuis le déconfinement, l'ADMR est en capacité d'assurer l'ensemble de ses services, auprès de tout public.

Le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

L'association ADMR a besoin de bénévoles pour faire vivre la proximité et l'entraide auprès de vos concitoyens. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger.

Tél: 02.43.59.17.40

Epicerie sociale du Pays de Loiron

Association Coup de main

En 2019, l'épicerie a été ouverte les vendredis de 8h30 à12h30. 98 foyers composés de 237 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire pour un volume de près de 20 tonnes soit un équivalent de 40 000 repas.

L'association « coup de main » gère l'épicerie avec une trentaine de bénévoles. Chaque jeudi, l'approvisionnement se fait au Super U du Bourgneuf la Forêt qui fait don de produits à échéance courte. La Banque Alimentaire à Laval approvisionne aussi. Des compléments sont achetés au Super U du Bourgneuf et au 8 à Huit de Port Brillet. Ces achats sont possibles grâce à une subvention du CNES-ANDES. L'épicerie solidaire bénéficie du soutien logistique de Laval Agglo qui fournit le local, le matériel en interne ainsi que la fourgonnette avec son chauffeur pour les transports les

plus conséquents.

La gratuité n'est pas le mode de distribution. Les bénéficiaires paient leurs achats même si c'est une modeste participation.

L'épicerie participe toujours activement à la Collecte nationale des Banques Alimentaires dans les magasins Super U du Bourgneuf et U Express de Loiron. Cette année elle aura lieu les 27, 28 et 29 novembre. Les bonnes volontés sont bienvenues.

L'année 2020 a été marquée par les perturbations liées à l'épidémie mais l'épicerie a continué sa distribution alimentaire avec des ré-aménagements contraignants. Les bénéficiaires ont été très sensibles et ont souvent exprimé leur gratitude pour la permanence de ce service.

En cas de besoin, renseignements en mairie ou à la Maison de service du Pays de Loiron

La Maison de services au public (France-sevice)

La Maison de services au public (MSAP) de Loiron, située au sein de la Maison de Pays, est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuit, situé



près de chez vous.

Elle vous offre la possibilité : d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, formation, santé, social, habitat, énergie, retraite, ... d'effectuer vous-même ou d'être accompagné dans vos recherches ou formalités diverses : suivi de vos dossiers personnels en ligne (consultation, déclaration de situation, ...), d'obtenir ou chercher des informations avec l'agent, d'accé-

ACTION SOCIALE

der à internet et aux sites de pôle emploi, de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la CARSAT, ... d'être mis en relation avec les bons interlocuteurs si besoin (téléphone, prise de rendez-vous, envoi de courrier, ...)

Ouverture:

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30

Vendredi: 9h-12h / 13h30-17h

Nous contacter :
Maison de Pays- Espace Tertiel
la Chapelle du chêne
53320 Loiron
02 43 02 19 31
msap@agglo-laval.fr

Appartements neufs

Mayenne habitat propose à la location onze appartements T3 (2 chambres) à l'angle de la rue Dewitte et de l'allée Brunet. Trois des logements sont déjà occupés. Huit viennent d'être attribués et trois sont réservés pour des besoins d'insertion.

D'une surface proche de 70 m² chaque logement comprend une entrée privative, une pièce de vie lumineuse avec accès à l'extérieur, une cuisine ouverte et un cellier. Chacun est doté de rangements dans l'entrée et dans les chambres selon les cas. La salle de bain est équipée d'une douche et le chauffage électrique a été choisi pour l'ensemble de ces logements. Les locataires en rez-dechaussée profiteront d'un jardin clos avec terrasse et d'un abri de jardin Ceux aux étages disposeront d'une loggia ou d'un balcon. La résidence dispose de places de stationnement et d'un local vélos. Tous les logements au rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

AGIR ENSEMBLE

Nous tenons à remercier chaleureusement les Brillet Pontins qui se sont déplacés pour aller voter le 15 mars et qui nous ont apporté leurs suffrages, en dépit du contexte sanitaire difficile et un taux d'abstention de près de 50,40%.

Nous remercions Jean BOUVET et l'ensemble de l'équipe avec qui nous avons travaillé et enrichi le débat suivant notre diversité, nos compétences et notre engagement pour la commune.

Nous sommes engagés à apporter notre contribution et compétences aux électrices et électeurs nous ayant fait confiance.

Élus de la minorité, nous avons à cœur de défendre nos idées et ce pour lesquelles, nous nous étions engagés lors de la campagne. Sur de nombreux sujets, nous défendons nos positions en étant présents à l'ensemble des commissions.

Nous avons aussi la volonté de nous exprimer auprès de Laval agglomération en étant présent aux commissions :

Economie: Nadège TRIQUET-BLIN

Recherche, enseignement sup et innovation :

Bouchera LAMRHARI Ressources : Mathieu PIRON

Et pour lesquelles les premières réunions ont eu

lieu début septembre 2020.

Vous souhaitez prendre contact, nous rencontrer ou échanger sur un sujet particulier, nos coordonnées :

@mail : agirensemble.portbrillet@gmail.com Facebook : AGIR Ensemble Port Brillet



DERNIÈRE MINUTE

Réunion avec le CÉAS

Le CÉAS (Centre d'Etudes et d'Action Sociale) a proposé ses services à la mairie dans un partenariat avec Les Brillets-Pontins Ensemble, nouvelle association qui, entre autres, vise à contribuer à l'information de tous les habitants de la commune. La réunion proposée s'adresse plus particulièrement aux associations mais sera ouverte au grand public sur inscription. Elle aura lieu:

le mercredi 4 novembre à 20h30 à la salle de la Madeleine

Le CÉAS présentera Port-Brillet sous ses aspects socio-démographiques. Il y aurait forcément des échanges pour confronter les chiffres avec les perceptions des uns et des autres, et aussi pour en dégager des enseignements. Pour le CÉAS, il s'agit d'accompagner les associations à s'approprier les forces et faiblesses de leur territoire. Par ailleurs, dans le prolongement des dernières élections municipales, il s'agit de faciliter le rapprochement entre les nouveaux élus locaux et les acteurs associatifs.

Le CÉAS est dans une perspective d'éducation populaire et de création de lien entre les élus et les associations. A ce titre, il a obtenu un financement européen pour mettre en œuvre son projet dans diverses collectivités.

Commissions extra-municipales Appel à candidatures

Le conseil municipal du 3 septembre dernier a proposé de créer 3 commissions extra-municipales : circulation et aménagement du centre-bourg, site de la fonderie, projet jeunesse.

Le but de ces commissions est de préparer les décisions du conseil municipal en réfléchissant aux enjeux et aux moyens à mobiliser pour proposer des solutions qui contribuent à définir le projet.

Les personnes y compris les jeunes intéressées par ces sujets peuvent se manifester auprès de la mairie.

À vos agendas

4 novembre : Réunion CÉAS

14 novembre : Soirée plateau repas organisée par

le SCL Foot et SCL Pétanque

22 novembre : Après-midi jeu

4-5 décembre : Téléthon

13 décembre : Marché de Noël

(Sous réserve de l'évolution sanitaire)